

## Preuve et attestation de développement professionnel

### Sexto 1 - Explorateur



#### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police. Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de comprendre ce phénomène et de guider les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : la trousse Sexto. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la trousse Sexto a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine. La formation à la Trousse Sexto a été développée par le CADRE21 et réalisée grâce à la participation de la Fédération des établissements d'enseignements privés (FEEP) et du financement du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur (MÉES).

:

Badge attribué à : Lyne Francoeur

<https://www.cadre21.org/membres/lyne-francoeur-csssh-gouv-qc-ca>

Date d'obtention : 2021-03-08 16:44:23

# Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

La méthode d'intervention me permettra de travailler en collaboration avec les Policiers Intervenants en Milieu Scolaire de manière plus efficace et rapide en ce qui a trait aux situations de SEXTAGE. Le sextage chez les adolescents constitue une forme de pornographie juvénile. L'intervention doit se faire rapidement auprès de toutes les personnes concernées (victimes, instigateurs, autres jeunes impliqués). Elle me permettra également d'agir afin de limiter la circulation des photos/vidéos et de limiter les répercussions négatives.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Elle uniformisera les interventions faites dans l'école. Augmentera mon sentiment de sécurité lors de mes interventions. Me permettra de mieux accompagner les jeunes et leur parents à travers tous le processus d'intervention scolaire. Me permettra d'éviter des erreurs importantes dans ma démarche d'intervention.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je ne dois jamais regarder les photos. Je dois traiter la situation avec respect en protégeant la vie privée de la victime. Il est fortement recommandé de communiquer avec les Policiers intervenants en milieu scolaire, une fois mon travail fait, chaque fois que je dois faire une intervention liée au sextage peu importe qu'il s'agisse d'un acte impulsif ou malveillant.